

DISPOSITIF REGIONAL DE PROMOTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

de la région Provence Alpes Côte d'Azur

Réalisé par :



Financé par :



QU'EST-CE QUE C'EST ?



Une initiative du Comité régional d'éducation pour la santé Provence Alpes-Côte-d'Azur



Réunissant une vingtaine de professionnels de la santé au travail et de la promotion de la santé de la région



Financée par la Dcrets et l'ARS



Médecin du travail



Médecin de santé publique



Préventeur



Dcrets



Educateur pour la santé



ARS



Chercheur



CRES

POURQUOI UN TEL DISPOSITIF ?

UN CONSTAT :

- la méconnaissance des acteurs de la santé au travail et de la promotion de la santé entre eux
- l'absence de transversalité entre les politiques de santé



Les acteurs de la **santé au travail** agissent sur :

- L'environnement de travail
- La réduction des risques professionnels
- Le port d'équipement de protection
- Etc



Les acteurs de la **promotion de la santé** agissent sur :

- Les conditions de vie
- L'environnement familial
- Les aptitudes et compétences personnelles
- Etc

LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF



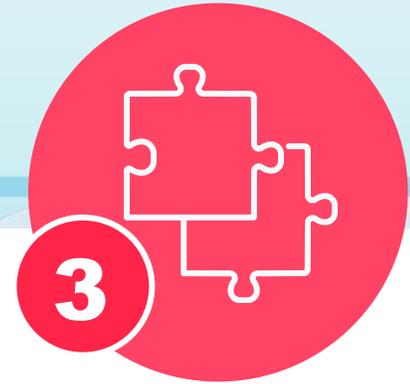
1

Mieux **se connaître**



2

Trouver des **passerelles** entre les deux domaines pour initier des partenariats et des collaborations



3

Construire un **projet commun** de promotion en santé au travail

5 MODALITÉS DE TRAVAIL ENSEMBLE



Animation par le CRES, en lien avec l'ARS et la DreetS



Près de 20 journées d'échanges depuis 2014



Une vingtaine de structures participantes



Des groupes de travail en intersession sur des thématiques spécifiques



Une méthodologie rigoureuse et partagée entre tous



6

SUR LE TERRAIN : ÉLABORATION D'UN PROJET DE PRÉVENTION CONCRET



Elaboration d'un projet commun



La thématique : prévenir les maladies cardiovasculaires auprès des professionnels du secteur de la restauration



Démarche double : vers les employeurs et vers les salariés, futurs salariés et saisonniers



3 outils créés : un plaidoyer, un kit d'information/sensibilisation, un set d'illustrations



Une expérimentation dans les Hautes-Alpes en 2020 et 2021, une autre à venir dans les Bouches du Rhône en 2022

7

LES EFFETS DE CE DISPOSITIF

Une **acculturation commune** des professionnels participants



De nouvelles **dynamiques** de travail



Une plus grande **transversalité** entre la santé au travail et la promotion de la santé dans la région



Des **changements** dans les pratiques professionnelles



PERSPECTIVES



Nouveau cycle de travail à partir de **2021** sur la santé mentale et travail, en lien avec les effets de la crise sanitaire liée à la Covid-19



CONTACT

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à nous contacter.



04 91 36 56 95



cres-paca@cres-paca.org



www.cres-paca.org

10

MERCI

Pour votre **attention**